



Le Journal de l' Association des Riverains du Quartier de la Mairie

Janvier Février 2013

Bulletin N° 74

EDITORIAL

Bonne année 2013

Les membres du Conseil de l'Association présentent leurs meilleurs vœux à tous les adhérents et lecteurs de notre bulletin. En tant que président, je souhaite en ce début d'année remercier d'une part, toute l'équipe qui anime notre association avec beaucoup de dévouement, et d'autre part vous tous, adhérents à notre Association, qui n'hésitez pas à participer et à nous faire parvenir vos observations. Toutes les propositions améliorant notre cadre de vie dans notre quartier sont les bienvenues, car c'est notre objectif à tous.

L'Association est le relais de transmission de toutes vos questions avec la Municipalité, avec qui nos relations sont des meilleures. Nous avons des interlocuteurs attentifs à nos demandes et ils tentent dans un cadre budgétaire difficile d'y répondre. Il est vrai que nos questions de voirie, de sécurité, d'état des trottoirs, de propreté des rues... sont nos priorités mais ont un coût.

Au cours de l'année écoulée, l'activité de l'Association a été fournie avec le suivi des divers grands travaux de l'avenue Jean Jaurès, de la digue, sans oublier nos activités de loisirs. Nous ne pouvons que nous en féliciter et souhaiter que cela continue ainsi.

AGENDA

- Vendredi 25 janvier 2013 à l'espace Gérard Philippe : soirée caritative pour le projet " La maison du développement au Maroc" (voir lettre du Cadeb 38 de juin 2012) organisée par la MJC de Sartrouville en partenariat avec l'association AFOULKI.
- Samedi 23 février : assemblée générale annuelle du Cadeb, à 9 h, au parc départemental, à Montesson.
- Samedi 20 avril, après-midi : sortie « nature » dans la plaine de Montesson, avec l'association « Plaine d'avenir 78 » et le Cadeb.

ADHESIONS 2013

En 2012, l'Association comptait 167 adhérents. Dans la 2^{ème} quinzaine de janvier, un appel de cotisations sera distribué à chaque riverain du quartier pour permettre l'adhésion ou son renouvellement. La cotisation pour l'année 2013 reste fixée à 6 euros par famille.



CULTURE

Le musée de Sartrouville

Les Amis de l'Histoire vous remercient de bien vouloir noter les dates ci-après : le Musée (19 rue des Rosiers) sera ouvert les samedis 12 et 26 janvier, 9 et 23 février.

Pour tous renseignements : 01.39.14.32.21

Une visite groupée sera proposée prochainement aux adhérents et riverains du quartier.

Ciné-club gratuit

Depuis quelques mois, la bibliothèque Stendhal (01 39 15 08 25) propose une fois par mois, le samedi à 15h00, une séance gratuite de ciné-club. Il suffit de s'inscrire quelque temps à l'avance. Les prochaines séances auront lieu le 19 janvier et le 16 février. Depuis le mois de décembre, la médiathèque de centre ville (01 39 15 15 35) propose la même chose. La prochaine séance aura lieu le mardi 19 février à 20h.

Histoire des Yvelines

Jusqu'au 3 février du jeudi au dimanche de 13 h à 17 h 30, l'Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth, 26 rue Champ Lagarde, 78000 Versailles, propose une collection de cartes postales anciennes sur notre département. L'entrée est libre. Une visite collective avec covoiturage est envisageable. Se renseigner auprès de l'Association.

Les Impressionnistes

Monet et Renoir sont côte à côte dans une exposition qui dure jusqu'au 30 juin, les mercredi et dimanche de 14h30 à 18h, à l'Espace Chanorier, 12 grande rue, à Croissy sur Seine. L'entrée (tarif normal) est de 4 euros.

Un nouveau directeur pour le Théâtre

Sylvain Maurice a pris la direction du Théâtre de Sartrouville au 1er janvier. Nommé par le ministère de la Culture, en accord avec la mairie de la ville et le conseil général, il entend notamment faire du théâtre de notre commune un espace de proximité et un point de départ d'actions hors les murs. Il succède à Laurent Fréchuret, qui vient de quitter ses fonctions après neuf ans à la tête de l'institution.

Un nouvel administrateur au château de Maisons

Hervé Yannou, 36 ans, historien et ancien journaliste, succède à Jenny Lebard, qui depuis son arrivée en 2011 avait mené à bien plusieurs projets : l'éclairage nocturne du château de Maisons-Laffitte, la mise en place d'audio-guides gratuits en cinq langues, des visites théâtralisées, une exposition photo de Rip Hopkins, photographe britannique.

RENCONTRE AVEC LA POLICE

Le 4 décembre dernier, sous l'égide du Cadeb, Mme la Commissaire, accompagnée de trois de ses cadres, a reçu les représentants d'associations de quartier sartrouilloises.

Notre Association a posé trois questions :

- des véhicules de police empruntent à contresens, parfois à vitesse excessive, la portion à sens unique de la rue de la Constituante, de la rue Léon Fontaine à la place de la mairie.

Réponse : Les règles de bonne conduite seront rappelées aux agents de la police nationale.

- les mariages occasionnent des nuisances - klaxons incessants, stationnements anarchiques – qui génèrent parfois des accrochages verbaux avec les riverains et ceci malgré la présence sur place de la police municipale (PM)

R : Un point sera fait avec la police municipale

- l'opération "tranquillité vacances" de la police nationale a-t-elle lieu uniquement pendant les vacances estivales ?

R : Non: l'opération est proposée lors de chacune des vacances scolaires. L'information sera rappelée, notamment dans un prochain bulletin municipal.

Voici les autres informations recueillies

- Mme la Commissaire est tout à fait favorable à l'organisation d'une ou plusieurs réunions sur la protection contre les cambriolages, à destination des habitants des quartiers, notamment les plus fragiles, comme cela avait déjà été fait avec le Cadeb en avril 2011.
- Les atteintes aux personnes sont en régression ; en revanche, on constate une recrudescence des cambriolages, dans tous les quartiers.
- En cas de problème (démarchages, rodeurs, ...), il faut appeler le 17.
- Pour lutter contre la vitesse excessive sur les quais, des contrôles sont effectués régulièrement.
- Depuis avril 2012, la police nationale est passée au PV électronique (traité directement par Rennes comme les radars). En conséquence, aucun papillon n'est placé sous l'essuie glace (car non obligatoire). Cela ne concerne pas la police municipale.
- Les agents de police nationale sont dotés de nouvelles cartes de service (format carte de crédit avec puce). Ne pas hésiter à les demander en cas de doute.
- Le commissariat de Sartrouville a un effectif de 90 policiers (dont une Brigade Spéciale de Terrain, qui remplace les Unités Territoriales de Quartier). Deux policiers à cheval, membres d'une unité de police montée récemment créée dans le département, sont présents temporairement à Sartrouville. Leur position élevée leur permet une meilleure visibilité dans les jardins.

REUNION AVEC M. LE MAIRE

Quatre membres du bureau de l'Association ont été reçus le 9 novembre dernier.

Jacques Lauvinerie, nouveau président élu suite à l'assemblée générale, a présenté le bureau renouvelé ainsi que l'organisation interne de l'Association. Parmi les projets

pour l'année à venir, en plus de la reconduction des activités habituelles, l'idée d'organiser une chasse aux œufs de Pâques a été soumise à M. le Maire. Il y a de suite adhéré et a proposé de mettre à disposition de l'Association le parc Erignac (les jardins de la mairie) le matin du dimanche de Pâques. Cet accueil favorable facilitera le bon déroulement de ce petit jeu sympathique.

Concernant le projet d'amélioration du carrefour Jean Nicole /Constituante, M. le Maire a pris note que les riverains dans leur majorité ne sont pas favorables à la réalisation d'un carrefour surélevé et il attend des propositions plus précises de leur part.

Autre projet : la réfection de l'avenue Roger Salengro, face à la mairie. Les travaux sont prévus pour l'année 2014. Le stationnement sera étudié et modifié. Une concertation avec les riverains et l'Association aura lieu en 2013.

Enfin, la modification du passage piéton avenue Jean Jaurès, entre le laboratoire et la place de la gare a été confirmée : la légère mais non moins dangereuse surélévation sera rabotée.

VOIRIE ET CIRCULATION

Mécontentement rue Roger Salengro

Les riverains de cet axe, qui relie l'avenue Jean Jaurès à la mairie, se plaignent de nombreux problèmes : infractions aux règles de stationnement, mauvais état des trottoirs, espaces verts à l'abandon, etc. Thierry Moisson, délégué de rue, s'est fait le porte parole des riverains très mécontents, et sollicite l'aide et l'appui de l'Association. Après débat lors du dernier conseil, Jacques Lauvinerie a défini clairement la position de l'ARQM sur ce sujet, en trois points :

Accord pour insister sur la mise en place des travaux de réfection (prévu en 2014)

Accord pour demander des travaux provisoires pour améliorer les conditions sur cette rue (voir ci-après le compte-rendu du tour de quartier).

Accord pour être associé à la concertation (en 2013) .

Un tour de quartier fructueux

Lors du dernier bulletin il avait été demandé aux riverains de signaler et de classer (via leurs délégués de rue), les endroits défectueux de chaussée et trottoirs dont une reprise partielle serait souhaitable.

Ces points recensés ont été communiqués à la municipalité avec un classement parfois pondéré pour tenir compte de l'état global de la voirie dans la ville.

Un tour de quartier a été effectué le 11 décembre dernier, avec quatre représentants de la municipalité et trois représentants de l'Association.

La municipalité a donné son accord pour traiter les points suivants :

- rue Buffon : reprise de chaussée dégradée le long du trottoir côté pair (près de l'intersection avec la rue Jean Nicolle).
- rue Buffon : reprise partielle sur le trottoir dans l'angle avec la rue Jean Nicolle (côté N°27).
- rue Jean Nicolle : carrefour avec la rue de la Constituante (par mise en place de 4 passages protégés).

- rue Jean Nicolle, en place devant la sortie du parking souterrain du N°42 : remplacement du poteau de droite disparu et mise en place, à la limite de l'immeuble, d'un poteau de l'autre côté de la sortie.
- rue de la Constituante : reprise du trottoir devant le N° 39.
- rue de la Constituante : reprise partielle d'un arrondi du trottoir à l'intersection avec l'avenue Foulon.
- rue de la Constituante : reprise de la chaussée entre le N°18 et la rue Léon Fontaine.
- avenue Foulon : reprise partielle dans l'arrondi du trottoir avec la rue du Palis (au niveau du N° 13).
- avenue Salengro : mise en place d'obstacles (plots, barrières ou autres) interdisant le stationnement sur les pelouses du côté pair.
- avenue Salengro : reprise partielle de quelques trous sur la contre allée au niveau des N°8 à 10.
- avenue Salengro : amélioration de l'accessibilité à la poubelle située au niveau du N°10 (mare d'eau).

L'Association remercie la municipalité pour la prise en compte de certaines de ses demandes.

L'avenue Jean Jaurès joliment rénovée

Après un long et difficile chantier de plusieurs mois, cet axe commerçant de notre ville a été réouvert à la circulation fin novembre comme prévu. Les réactions des riverains sont très positives. Bien sûr, on pourra toujours estimer que trois plots trop dodus, sur le trottoir côté impair, dénotent au milieu des autres plutôt filiformes. On pourra aussi regretter à certains endroits des pentes un peu fortes sur les trottoirs (près de la boulangerie La Vaudoire, à proximité de la Poste, ...). Cela ne pose pas problème aux riverains jeunes et valides, mais est très désagréable sinon dangereux pour ceux qui vieillissent et recherchent leur équilibre, ou encore pour ceux dont les articulations des genoux, des chevilles ou des hanches commencent à s'user.

Piétons et scolaires

D'une manière générale, les piétons apprécient des trottoirs élargis, plats, avec des traversées de rues sans discontinuité (les spécialistes les dénomment des trottoirs traversants). Même appréciation positive pour les deux plateaux surélevés, non prévus dans les plans d'origine, l'un face aux rues Henri Dunant et Mansart, l'autre face à la rue Hortense Foubert. Ce carrefour est emprunté par de nombreux scolaires du quartier, se rendant à l'école primaire Paul Langevin, ou au collège Darius Milhaud. Les parents d'élèves seront satisfaits de la position des feux à appel, du passage piéton et de l'éclairage amélioré. Sur le passage piéton entre le laboratoire d'analyses et la place de la gare, la suppression du ressaut central est également un point positif.

Circulation apaisée

En ce qui concerne les véhicules, différents aménagements sont destinés à « apaiser » la circulation automobile: une chaussée rétrécie, des chicanes ici et là, les deux plateaux surélevés déjà indiqués ci-dessus, un régime unifié de priorités à droite. C'est plutôt réussi, sans contrainte

excessive pour les automobilistes. L'esthétique générale est agréable, avec des arbres qui ne demandent qu'à s'étoffer.

En conclusion, c'est globalement une belle réussite fonctionnelle et esthétique, qui contribuera à favoriser le commerce local.

Stationnements supplémentaires

La municipalité souhaite changer le côté du stationnement dans la rue Dunant entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Buffon. Le gain serait de 5 à 6 places de stationnement. Les riverains consultés par la municipalité n'y sont pas opposés. Sollicitée par la municipalité, l'Association émet un avis favorable à la modification proposée.

LE TRAMWAY REJOINT BEZONS

Depuis la mi-novembre, le tramway T2 est en service jusqu'au pont de Bezons. Les rames circulent tous les jours de l'année de 5 heures à 1 heure du matin. Elles se succèdent toutes les 4 minutes aux heures de pointe et de 7 à 8 minutes aux heures creuses. Depuis Bezons, il faut compter 12 minutes pour atteindre La Défense et 45 minutes la porte de Versailles, terminus ouest de la ligne.

Aller de Sartrouville à La Défense en tramway

Depuis Sartrouville, pour rejoindre le terminus de Bezons. Le plus simple est de prendre le bus 262, qui part de la gare SNCF de Maisons-Laffitte. L'arrêt le plus proche de notre quartier est celui situé face au magasin Simply Market, sur l'avenue Maurice Berteaux. Il faut ensuite une quinzaine de minutes pour aller jusqu'à Bezons (en fonction de la circulation).

Le trajet Sartrouville/La Défense est plus long que par le RER, mais plus bucolique. A découvrir à l'occasion.

Bien sûr, ce n'est pas gratuit. Si vous avez un pass Navigo (zones 3 et 4), il est valable. Sinon, le mieux est d'acheter un carnet de Tickets T+, au prix de 13,30 euros. Ce titre de transport permet un trajet Bus+Tramway d'une durée maximale de 1h30. On peut aussi acheter un billet à l'unité, dans le bus, au tarif de 2 euros.

La gare routière de Sartrouville sera réaménagée

Suite à l'arrivée du tramway à Bezons, le réseau de bus a été réaménagé. Le bus RATP 272 reliera désormais la gare SNCF d'Argenteuil à celle de Sartrouville, en passant par le terminus du tramway à Bezons. L'intérêt de cette liaison est une bonne desserte du Plateau et notamment du quartier des Indes. Pour accueillir le bus double RATP dans de bonnes conditions, la gare routière sera réaménagée. L'accès depuis l'avenue Jean Jaurès facilité, par un élargissement des voies face à la gare SNCF. Le terre-plein central sera réduit, pour aménager un poste de stationnement des bus. Les travaux dureront quatre mois à partir de janvier 2013.

HISTOIRE LOCALE

Tiens, revoilà le tramway...

Les Sartrouillois ne seront pas étonnés de cette nouvelle, le tramway pour eux, c'est une vieille histoire.

Le 29 Juillet 1875, Guy de Maupassant écrit à sa mère (extrait) ...*Nous aurons l'année prochaine le tramway à*

Bezons, ce qui changera le pays du tout au tout. Si j'avais de l'argent, j'achèterais en ce moment un beau morceau de terre à vendre que je connais. La meilleure terre du pays, contre la rivière dans Bezons, 9 000 mètres à 1 Fr. 50 le mètre, et je serais bien certain de le revendre 4Fr. le mètre d'ici à deux ans, mais il y a, paraît-il, déjà des amateurs sérieux....» (il s'agissait du bois Champieux, au Val Notre Dame bien urbanisé depuis). L'écrivain ne verra pas cette réalisation, il faudra attendre 25 ans encore.

Le tramway sur le pont

En devenant le lieu de passage du prolongement du T2, le pont de Bezons (*) renoue avec son histoire, car dès le début du XXe siècle il était déjà voué à accueillir deux lignes de tramway : la 62 Porte de Neuilly) Maisons-Laffitte, et la 63 Porte de Champerret / Bezons Grand-Cerf.

C'est donc en 1875 que l'on parla de la création d'un tramway qui devait joindre le rond point de Courbevoie à Cormeilles et Herblay projet abandonné, ainsi que d'autres, il reparait sous une autre forme en 1886 avec l'acceptation par la Municipalité de Bezons de la création d'une ligne de tramway à vapeur reliant la porte Maillot à Maisons Laffitte. Les édiles commençaient à s'énerver, la perspective de la grande exposition de 1900 approchant !

Il faudra encore presque 15 ans de discussions âpres entre les différentes administrations intéressées (ministères, municipalités, sociétés d'exploitation), pour que le projet aboutisse, les uns et les autres se renvoyant la balle et chacun voulant y mettre son grain de sel. Ce qui permettra tout de même entre temps, de passer de la traction vapeur, initialement prévue, à la traction électrique.

Finalement, le 13 Juin 1898, le préfet de Seine et Oise, M.Gentil promulgue un arrêté pour « l'établissement du tramway de Neuilly sur Seine à Maisons Laffitte, partie comprise entre le pont de Bezons et Maisons Laffitte sur une longueur de 7 km 060 m !!!...Le présent arrêté sera publié à son de trompe ou de caisse dans chacune des communes ci-dessus désignées (Bezons, Houilles, Sartrouville, Maisons Laffitte) et y sera affiché tant à la principale porte de l'église qu'à celle de la mairie par les soins et à la diligence de MM. les maires ... (extraits)

Jusqu'à Maisons-Laffitte

La ligne qui nous intéresse fut mise en service le 10 Septembre 1900 de Neuilly-Porte Maillot à Maisons-Laffitte.

Il y avait entre ces 2 stations tête de ligne, 12 arrêts fixes et 38 arrêts facultatifs (« Faire signe au wattman »!)

Le parcours est à peu près le même que celui du 262 : on retrouve ces mêmes emplacements d'arrêt : citons le Grand Cerf à Bezons, les Blanchés à Houilles, pour Sartrouville, le Bec Salé (Voltaire) qui se trouvait juste après le passage à niveau de la Grande Ceinture. (il y eut à cet endroit pendant des décennies un café restaurant où l'on pouvait déguster des huîtres – d'où le nom - juste en face de ce qui est aujourd'hui Mac Do et où s'élevait un gazomètre).

Au carrefour Maurice Berteaux (devenu Stalingrad), le tramway s'arrêtait en face de la pharmacie qui existe toujours et au retour devant la boulangerie aujourd'hui disparue. La vie des habitants était ponctuée par la sonnerie d'une cloche tirée énergiquement par le wattman au départ des très lourdes et bruyantes voitures que l'on avait entendu arriver de loin.

Après le pont, à Maisons Laffitte et l'ascension de la rue de Paris, le terminus se situait avenue de Longueuil à droite, avant la mairie.

A partir des années 30, le tramway n'avait plus la cote dans les esprits « *il encombrait la circulation automobile* » – On croit rêver !!!: et la demande de sa suppression planait dans les conseils municipaux. Le 19 août 1935, la ligne 62 fut supprimée et remplacée par un autobus nommé le 262. Ce pauvre tramway qui avait été réclamé par les élus disparu ainsi de leur fait. Le trajet fut raccourci : on s'arrêta dorénavant à la Défense...

Les rails demeurèrent longtemps en place même après le dernier conflit mondial occasionnant des chutes de vélo et des entorses ! – la chaussée fut maintes fois refaite, mais qui sait si des portions de rails ne se trouvent pas encore dans le sous-sol de la voie.

Ceci n'est qu'un tout petit aperçu de l'histoire du tramway Neuilly-Maisons Laffitte.

(*), remplaçant le bac, commencé en 1811, inauguré par Napoléon 1^{er} puis brûlé, détruit, écroulé... entre 1815 et 1944, c'est en 1953 que le pont actuel est inauguré et prend officiellement le nom de pont Jacques Boulloche, qui le sait ?

Françoise Denais, les amis de l'histoire de Sartrouville et ses environs

TRAVAUX DE LA DIGUE

Les travaux se poursuivent normalement. Certains riverains s'inquiètent toutefois de la mise en sécurité hydraulique de la digue en cas de montée des eaux. Dans le cadre du Caddeb, une réunion s'est tenue récemment à Versailles avec les responsables du projet au syndicat départemental de la Seine et de l'Oise (SMSO). Gérard Blondeau, qui y participait, en est sorti rassuré. Les brèches, créées pour réaliser des ouvrages spécifiques en béton armé (escaliers, gradins, support de batardeaux), seront obturés par les batardeaux définitifs et par la confection de merlons provisoires (talus de terre recouvert d'un film de protection). Pendant les travaux, la digue assurera le même niveau de protection qu'auparavant, mais il faudra attendre la fin du chantier en 2013 pour bénéficier d'une protection accrue, préservant d'une grande crue telle que celle de 1955.

ENVIRONNEMENT

Déchets verts

La collecte est interrompue totalement pendant les mois de janvier et février. Elle reprendra à partir de mars.

Déchets spéciaux et toxiques (solvants, produits phytosanitaires, peintures, colles, néons, ampoules, batteries, etc) Ils sont collectés gratuitement les 2e samedis du mois de 10h à 14h, parking rue Lamartine, soit les samedis 12 janvier et 9 février.

Bulletin rédigé par le bureau de l'Association, le 20 décembre